



Communiqué de presse

Mercredi 30 septembre 2020

L'Avocat dans la Cité : une semaine de consultations juridiques gratuites avec les avocats du Barreau de Paris

Du 5 au 11 octobre 2020, la Ville de Paris, en partenariat avec le Barreau de Paris, organise l'opération « L'Avocat dans la Cité ». Les Parisiens pourront bénéficier gratuitement de consultations juridiques par des avocats du Barreau de Paris. Le village de l'avocat sera inauguré le 7 octobre en présence d'Olivier Cousi, bâtonnier de Paris, d'Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et des métiers d'art et de la mode et d'Antoine Guillou, adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public.

Tout au long de cette semaine, 800 avocats bénévoles du Barreau de Paris se mobilisent pour des **consultations juridiques gratuites, avec ou sans rendez-vous dans plusieurs lieux de la capitale :**

- Du 5 au 9 octobre, les mairies d'arrondissement et le tribunal judiciaire de Paris accueilleront des consultations gratuites ;
- Du 7 au 11 octobre, le parvis de l'Hôtel de Ville accueillera « Le Village de l'avocat » ;
- Enfin, le bus de la Solidarité stationnera du 5 au 9 octobre sur la Place de la République. Il reprendra sa tournée habituelle dans plusieurs lieux de la capitale le 10 octobre.

Compte-tenu des mesures sanitaires en vigueur, le port du masque sera obligatoire et du gel hydro alcoolique sera mis à disposition.

Pour Anne Hidalgo, Maire de Paris, « ces journées permettent aux Parisiennes et aux Parisiens

d'accéder à des consultations juridiques gratuites sur tous les sujets qui touchent à leur vie quotidienne. Ce partenariat historique et très positif qui unit la Ville de Paris et l'Ordre des avocats de Paris doit permettre à tous les Parisiens d'exercer leurs droits et en particulier ceux qui en sont parfois le plus éloignés».

Olivier Cousi, Bâtonnier de Paris rappelle que « Cette opération montre aux Parisiens que les avocats du Barreau de Paris sont là pour leur faciliter l'accès au droit dans leur quotidien. Leurs différentes expertises leur permettent de répondre à des problématiques touchant au droit de la famille, au droit des entreprises, au droit fiscal ou encore au droit des étrangers. Les avocats du barreau de Paris sont solidaires et assurent leurs permanences de manière totalement bénévole».

Dans le cadre du programme « InitiaDroit », les avocats parisiens se rendront dans les classes de CM1 et de CM2 pour aborder des thèmes tels que « Le droit dans la vie de tous les jours », « Les injures et le droit », « La violence physique entre enfants », ou encore « Les règles juridiques en matière de mesures sanitaires ». La présence d'avocats auprès des élèves permettra de rappeler l'importance du droit dans leur vie quotidienne et favorisera une prise de conscience des conséquences juridiques de comportements insultants, violents et haineux.

Les Trophées « pro-bono », qui récompensent les initiatives solidaires menées par les avocats parisiens seront quant à eux remis le mercredi 14 octobre à l'Hôtel de Ville, par Olivier Cousi, bâtonnier de Paris, Nathalie Roret, vice-bâtonnière et Olivia Polski, adjointe de la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et des métiers d'art et de la mode.

Pour la première fois cette année, un Prix Paris-Québec sera remis à un lauréat parisien et à un lauréat québécois pour récompenser des actions qui défendent particulièrement au moins l'une des valeurs cardinales de la Francophonie : la solidarité, la paix, la démocratie, les droits de l'Homme, le droit à l'éducation et la diversité culturelle.

Infos et inscriptions : www.avocatcite.org.

Contacts presse :

Ville de Paris :

Mathurin Gallice / presse@paris.fr

Ordre des avocats de Paris :

Julien Aubignat / jaubignat@vocatparis.org